



BPREA

S'installer en maraîchage bio

Distanciel + stages + regroupements

Formation agricole
pour adultes

Vous voulez créer votre propre exploitation agricole et vous lancer dans le maraîchage bio ? Accompagné par des professionnels et renforcé par des stages pratiques et de nombreuses visites d'exploitations, ce programme vous permettra de transformer votre rêve en réalité.

BPREA

Diplôme de niveau 4

Capacité Professionnelle Agricole

CONTENU DE FORMATION

- **920 h à 980 h de formation, 80% à distance et 20% au CFPPA.**

4 grands axes :

1. Connaissance du monde agricole et de l'entreprise
2. Maraîchage (technique et pratique).
3. Activité complémentaire (production, transformation ou activité de service)
4. Formation personnalisée

- **8 à 11 semaines de stage en entreprise** (selon financeur).

Les capacités 6 et 7 du BPREA sont à choisir dans un catalogue d'UCARES.

Un contrat pédagogique précise le parcours individuel à l'entrée en formation.

MODALITÉS

Une pédagogie diversifiée essentiellement sur plateforme de formation avec des travaux pratiques, des échanges, des visites de fermes, lors des regroupements.

Adaptation du parcours de formation aux projets particuliers de chacun.

LES + DU CFPPA

- ◇ Une équipe spécialisée et expérimentée.
- ◇ Des intervenants professionnels.
- ◇ Terrain de travaux pratiques (Espace Test Biopousses, atelier de mécanique...).

ADMISSIONS

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois (formations financées par la Région Normandie)
- Avoir une expérience en lien avec le métier visé (min. 2 semaines)
- Etre à l'aise en informatique et avoir un matériel performant

Recrutement sur dossier et entretien.

Si vous êtes en situation de handicap, votre dossier sera examiné avec notre référente handicap. Vous pouvez la contacter au 02 33 76 80 50.

PUBLIC VISÉ & DÉBOUCHÉS

Personnes souhaitant s'installer ou travailler sur une exploitation de maraîchage biologique.

Débouchés possibles : Installation agricole, salariat agricole, poursuite de formation (Certificat de Spécialisation, BTSA ...)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Exercer le métier de responsable d'entreprise agricole avec un diplôme qui ouvre l'accès aux **aides à l'installation** et au foncier.

Compétences visées :

- Conduire la production maraîchère
- Valoriser les produits de la ferme
- Organiser le travail
- Gérer l'entreprise
- Gérer la commercialisation des produits
- Mesurer la durabilité de l'entreprise
- Elaborer son projet professionnel

Tél. : 02 33 76 80 50

cfppa.coutances@educagri.fr

www.cfppa-coutances.com

Scannez le QR code
pour + d'infos

Version 4 mars 2026

